

## Accès à la culture pour tous : Le département présente son projet de résidence de territoire 2024-2026

Après une première édition en 2023, le conseil départemental, avec le soutien de la [DRAC](#), de la commune de [Beauce-la-Romaine](#) et de la [communauté de communes des Terres du Val de Loire](#), reconduit depuis septembre 2024 un projet de « [résidence artistique et culturelle de territoire](#) ». Jusqu'au mois de juin 2026, la [compagnie S.T.E.L.L.A.](#), installée à Beauce-la-Romaine, ira à la rencontre des Loir-et-Chériens lors de plusieurs représentations théâtrales et ateliers artistiques. **Objectif : transformer le rapport à l'art, interroger l'espace public et le collectif, favoriser le sentiment d'appartenance des habitants au territoire, mais également insuffler le désir de pratique artistique.** Mercredi 15 janvier, Maryse Persillard, conseillère départementale de la Beauce et représentante de Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports, a présenté les enjeux de ce projet.

Proposer aux habitants une autre forme de rencontre avec les œuvres et les artistes, celle de la relation humaine, du partage, du dialogue et du faire ensemble : telle est l'ambition des résidences de territoire. Le projet 2024-2026, comme le précédent (qui avait eu lieu à Saint-Georges-sur-Cher avec la compagnie [OUPS Danse](#)), a été imaginé et mis en place en prenant en compte les particularités du territoire d'accueil, ses richesses, ses fragilités, ses populations ou encore ses attentes. Il est, pour cette seconde édition, notamment porté par la compagnie de théâtre locale S.T.E.L.L.A.. Créée sur la commune du Controis-en-Sologne, elle s'inscrit dans la dynamique de ce territoire à forte densité rurale en offrant une proposition culturelle qui contribue à la continuité artistique en développement dans le Loir-et-Cher.

En association avec la compagnie locale de théâtre amateur [de Momarand](#), la [Société musicale](#), le club de photographie [Objectif 41](#), la [médiathèque](#), le club ado et le [collège René-Cassin](#) de Beauce-la-Romaine, la compagnie S.T.E.L.L.A. œuvre à la réalisation de divers projets artistiques et mobilise et implique les habitants, toutes générations confondues.

Sont notamment prévus :

- La création d'un clip vidéo (travail d'écriture de texte, création d'images et travail d'interprétation rap, restitution sous forme de projection avant la séance cinéma Clap 41 le 20 mai à Verdes) lors de dix ateliers dédiés à un groupe de jeunes d'octobre à juin,
- Une création autour de [l'Opéra de Quat'sous](#) de Kurt Weill, associant des comédiens amateurs de la compagnie de Momarand et les musiciens de la Société musicale (deux temps de lecture préparatoires et quatre week-ends de travail avant une restitution publique en juin à Verdes),
- Une action intergénérationnelle avec un groupe de jeunes et le club photo sur un projet de reportage sur le déroulé de la résidence.

Par ailleurs, la compagnie S.T.E.L.L.A. répétera la pièce de théâtre [Bérénice](#) de Racine, pendant une semaine à Ouzouer-le-Marché, avant d'accueillir les habitants en fin de répétition pour échanger avec eux sur le travail en cours. Deux représentations sont prévues : une réservée aux collégiens le 16 mai 2025 et une tout-public le 17 mai 2025.

Le choix de cette pièce en particulier n'est d'ailleurs en rien dû au hasard. Caroline Guisset, directrice de la compagnie S.T.E.L.L.A., et Thierry Falvisaner, comédien, souhaitent en effet, à travers divers choix de mise en scène, offrir un double regard sur cette histoire de passion amoureuse, de pouvoir et de violence qui date d'il y a 400 ans mais reste malheureusement très actuelle.

**« Les projets de résidences artistiques et culturelles de territoire ont indéniablement pour ambition de favoriser l'accès à la culture pour tous les Loir-et-Chériens. Il s'agit là d'un des enjeux principaux et essentiels du Conseil départemental, qui a à cœur de décentraliser la culture et de la diffuser sur l'ensemble de son territoire, afin que chacun puisse en profiter », a tenu à souligner Maryse Persillard.**